MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale

Décision n° 3114 du 28 mai 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

NOR : *INTJ1810812S*

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 7983 du 1er décembre 2017 (NOR : INTJ1727083S),

Décide :

Article 1er

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er juin 2018 :

Bègue Julie NIGEND : 231 343 NLS : 8 078 472

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er avril 2018 :

Jolly Laure NIGEND : 329 235 NLS : 8 057 440

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 mai 2018.

Le général, commandant le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,
F. Daoust